



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST



PROJET D'APPUI A LA PROTECTION DES ENFANTS VICTIMES DE VIOLATIONS DE LEURS DROITS



AGENCE ITALIENNE
POUR LA COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

Banjul, (la Gambie), le 22 Mai 2022

Page 1/1

Mise en oeuvre du projet PAPEV : La CEDEAO et le HCDH organisent une Réunion de Haut Niveau des Ministres en charge de la protection des droits des enfants.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Protection des Enfants Victimes de Violations de leurs droits (PAPEV), la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) par le biais de son Centre chargé du Développement du Genre (CCDG) et le Bureau Régional du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) pour l'Afrique de l'Ouest organisent le 26 Mai 2022 à Banjul en Gambie, une Réunion de Haut niveau des Ministres en charge du Genre et de la Protection des Enfants et des Ministres en charge des droits humains des États membres de la CEDEAO, bénéficiaires de cette initiative.

Cette réunion ministérielle qui porte sur le thème « **Évaluation des expériences de collaboration transnationale dans la lutte contre la traite des enfants, l'exemple du PAPEV et mise en place de stratégies pour appuyer les processus législatifs pour la protection des enfants victimes d'abus et de violations de leurs droits en Afrique de l'Ouest** », sera précédée du 23 au 25 mai 2022 à Banjul en Gambie, d'une réunion des Directeurs/Experts en charge du Genre et de la Protection des Enfants et des directeurs et experts en charge des droits humains.

Financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), le PAPEV est mis en œuvre par le HCDH et la CEDEAO à travers six pays que sont la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal. Il vise à appuyer les Etats bénéficiaires à renforcer leurs cadres juridiques nationaux de promotion des droits de l'enfant, l'accès aux offres de services pour les enfants victimes de violences, abus, négligences et exploitations et renforcer la collaboration et la coopération au niveau régionale dans la protection des enfants.

Cette réunion vise, entre autres, à partager les expériences et les bonnes pratiques des États membres en matière de promotion des droits de l'enfant et de protection contre les violences notamment la traite des enfants, mais aussi et surtout formuler et adopter une Déclaration de Banjul visant la création d'un environnement sécuritaire et juste pour les enfants victimes de violation de leurs droits ainsi que leur prise en charge juridique, judiciaire et sociale dans l'espace CEDEAO. Outre les Ministres et Directeurs nationaux en charge du Genre et de la Protection des Enfants/droits humains des Etats bénéficiaires du PAPEV, la réunion de Banjul connaîtra également la participation des Présidents de Comités Nationaux de Pilotage du PAPEV, les Représentants de la Commission de la CEDEAO (CSAG, Direction des Affaires Humanitaires et Sociales, CCDG) ; le HCDH y compris les Coordonnateurs pays du PAPEV; l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement et les Organisations de la Société Civile et partenaires (Plan International, WILDAF, UNICEF, Save the Children, SOS Village d'enfants, Enda Jeunesse Action).

-----FIN-----

Pour de plus amples renseignements sur cet événement, veuillez contacter : M. Awudu Ahmed Gumah, Responsable de la Planification, Recherche, Suivi et Evaluation ; Email: aagumah@ecowas.int ou Dr. Odile Ndoumbé FAYE, Chargée de Programme Genre et Société Civile ; Centre de la CEDEAO pour le Développement du Genre (CCDG) ; Email : ofaye@ecowas.int